

Centre de la petite enfance et garderie

Renseignements importants

La présente fiche d'auto-inspection est un outil d'aide à la vérification d'éléments pouvant faire l'objet d'une inspection par le ministère de la Famille qui doit s'assurer de la conformité à la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance* et à ses règlements.

Vous avez la responsabilité de vous assurer d'être en tout temps conforme à la *Loi* et à ses règlements ainsi qu'aux autres normes applicables.

Chaque élément jugé non conforme durant une inspection entraîne la délivrance d'un avis de non-conformité et, s'il n'est pas corrigé à l'intérieur du délai fixé, l'imposition d'une sanction.

Une section de la fiche vous permet de noter les mesures à prendre pour corriger les situations de non-conformité. En aucun cas le fait de remplir cette section peut justifier une non-conformité.

Pour toute question ou information supplémentaires, communiquez avec la [Direction des plaintes et des inspections](#) du Ministère au numéro sans frais suivant : 1 855 336-8568.

Dans la section de l'article visé :

R : renvoie au *Règlement sur la contribution réduite*

Coordonnées

Nom de l'installation auto-inspectée :

Nom de la personne ayant effectué l'auto-inspection :

Date de l'auto-inspection (année-mois-jour) :

Définitions

Une **fenêtre d'observation** permet l'observation de l'aire de jeu depuis les pièces adjacentes. En présence de plus d'une fenêtre, il suffit qu'il y ait une seule fenêtre permettant l'observation de l'ensemble de l'aire de jeu.

Le **meublier** comprend l'ensemble des meubles avec lesquels une installation est aménagée (tables et chaises, lits, meubles de rangement).

Le **matériel éducatif** comprend tous les objets servant à la mise en application du programme éducatif (livres, jeux et jouets, matériel de bricolage, appareils électroniques utilisés dans le cadre du programme éducatif, équipement de jeu).

L'**équipement** englobe les objets se trouvant dans les locaux, à l'exclusion des meubles et du matériel éducatif, avec lesquels les aires d'une installation sont aménagées et qui servent à la prestation des services de garde (table à langer).

L'**équipement de jeu intérieur** comprend les structures d'escalade, les balançoires, les glissoires ou tout équipement de même nature. Vous devez conserver dans votre installation les instructions du fabricant comprenant les manuels d'installation et d'utilisation des équipements de jeu. Ces manuels pourraient vous être demandés lors d'une inspection. Veuillez consulter le site Web de [Santé Canada](#) pour les avis de rappel.

Élément à vérifier	Article visé	Conformité		Mesure à prendre pour corriger la situation
		Conforme	Non conforme	
Un maximum de 30 enfants âgés de 18 mois et plus sont accueillis à la fois dans une pièce de l'installation.	R31 <input type="checkbox"/> s. o.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans l'aire de jeu :				
• Présence d'au moins une fenêtre pour permettre d'avoir une vue d'ensemble de l'aire de jeu		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Murs revêtus de matériau lisse et lavable	R31 <input type="checkbox"/> s. o.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Planchers en matériau lavable	si vous bénéficiez d'un droit acquis en vertu de l'article 134 du RSGEE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Planchers non recouverts de tapis		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Revêtement de sol ne consistant pas en du béton, de la céramique, du terrazzo ou en une matière semblable		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
La fenêtre d'observation est dégagée en tout temps pour permettre d'avoir une vue sur l'ensemble de l'aire.	R32	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'état de l'aire de jeu est :				
• propre		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• sécuritaire		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• en bon état d'entretien	R38	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• libre de tout obstacle entravant la circulation ou en limitant l'usage ¹		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

1 Assurez-vous que les décorations, installées à l'occasion d'une fête, n'entravent ni la circulation ni les issues de secours et qu'elles ne présentent pas, en raison de leur nature ou de leur emplacement, un risque pour la sécurité des enfants.

Élément à vérifier	Article visé	Conformité		Mesure à prendre pour corriger la situation	
		Conforme	Non conforme		
Équipement présent dans l'aire de jeu :					
• La table à langer est obligatoire. Elle doit être :					
– de hauteur appropriée	R35	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
– lavable		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
– près du lavabo		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
– réservée aux enfants âgés de 18 à 35 mois		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
• Présence d'un contenant fermé pour déposer les couches souillées	R35	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
• Les débarbouillettes et les serviettes sont en quantité suffisante		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
• La literie est en quantité suffisante		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
• Les sièges et tables sont en nombre suffisant et à la taille des enfants		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
• Les espaces de rangement sont à la portée des enfants pour les jeux et le matériel éducatif		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
• Le matériel éducatif est :					
– en quantité suffisante		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
– approprié à l'âge des enfants		R35	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
– pertinent pour la réalisation du programme éducatif		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Le lit de camp ou le matelas est recouvert d'une housse lavable, idéalement imperméabilisée, pour chaque enfant.	R36	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Il n'y a aucun lit superposé, moïse ou berceau dans les locaux.	R36	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Élément à vérifier	Article visé	Conformité		Mesure à prendre pour corriger la situation
		Conforme	Non conforme	
L'état de l'équipement de l'aire de jeu est :				
<ul style="list-style-type: none"> • propre 	R38.1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<ul style="list-style-type: none"> • en bon état ou réparé de manière à respecter les conditions initiales 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<ul style="list-style-type: none"> • désinfecté régulièrement hors présence des enfants 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<ul style="list-style-type: none"> • Sauf la table à langer qui devrait être désinfectée après chaque usage 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<ul style="list-style-type: none"> • utilisé de façon sécuritaire 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<ul style="list-style-type: none"> • ne constitue pas un danger potentiel compte tenu de sa nature, du lieu de son emploi et de la présence des enfants 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'état du mobilier de l'aire de jeu est :				
<ul style="list-style-type: none"> • propre 	R38.1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<ul style="list-style-type: none"> • maintenu en bon état ou réparé de manière à respecter les conditions initiales 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<ul style="list-style-type: none"> • désinfecté régulièrement hors présence des enfants 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<ul style="list-style-type: none"> • utilisé de façon sécuritaire 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<ul style="list-style-type: none"> • ne constitue pas un danger potentiel compte tenu de sa nature, du lieu de son emploi et de la présence des enfants 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Élément à vérifier	Article visé	Conformité		Mesure à prendre pour corriger la situation
		Conforme	Non conforme	
L'état du matériel éducatif de l'aire de jeu est :				
• propre	R38.1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• maintenu en bon état ou réparé de manière à respecter les conditions initiales		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• désinfecté régulièrement en dehors de la présence des enfants		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• utilisé de façon sécuritaire		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• ne constitue pas un danger potentiel compte tenu de sa nature, du lieu de son emploi et de la présence des enfants		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
La surveillance des enfants est constante.	R100	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Aucun enfant n'est laissé sur son matelas en dehors des heures de sommeil et de repos prévues à l'horaire, sauf en cas de maladie ou d'accident.	R107	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Aucun enfant n'est attaché dans son lit.	R109	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les jouets sont :				
• sécuritaires	R103	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• non toxiques		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• lavables		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• robustes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• en bon état de fonctionnement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• conformes à la <i>Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• adaptés à l'âge des enfants		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Élément à vérifier	Article visé	Conformité		Mesure à prendre pour corriger la situation
		Conforme	Non conforme	
La literie :				
• est utilisée par chaque enfant	R103.1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• est identifiée et rangée individuellement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• n'entre pas en contact avec celle des autres		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'équipement de jeu intérieur:				
• surface lisse	R104 <input type="checkbox"/> s. o.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• surface non tranchante		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• sécuritaire		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• installé et utilisé selon les instructions et les conditions d'utilisation du fabricant		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le téléviseur, un ordinateur, une tablette électronique ou un autre appareil audiovisuel est mis à la disposition des enfants, uniquement dans le cadre du programme éducatif. Le téléviseur, un ordinateur, une tablette électronique ou un autre appareil audiovisuel est utilisé sporadiquement, n'excédant pas 30 minutes dans la même journée et uniquement par des enfants âgés de 2 ans et plus.	R115	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	